



Le mot du Maire

Bonjour à tous,



Qu'il est beau ce village quand la lumière revient au printemps...

A propos de lumière, le marché public pour la rénovation de l'éclairage public, c'est parti ! On

espère pour l'automne.

La préemption de 1 300m² rue Édouard Quenu pour des logements locatifs intergénérationnels arrive à terme. Cela permettra de repeupler un peu le centre d'Audresselles en résidents.

Bien d'autres choses encore à découvrir dans ce bulletin.

Notre ancien instituteur, maire et historien d'Audresselles, Mr Daniel Leunens, nous a adressé une première chronique « souvenir ». Nous attendons déjà les suivantes. Nous avons accueilli, pour quelques mois, au camping, une famille de réfugiés ukrainiens. Bienvenue à eux ! Bonne lecture, avec le conseil municipal, je vous souhaite le meilleur.

Antoine BENOIT Maire d'Audresselles



Le passage tracteur est réouvert, les piétons adorent



Bienvenue à la famille Loboda !

Il y a quelques semaines, Mr le Maire a soutenu une initiative qui consistait à mettre à la disposition d'une famille Ukrainienne fuyant la guerre et la misère, un mobil-home du camping.

Nous sommes contents de vous annoncer qu'avec l'aval du conseil municipal, nous avons accueilli cette famille le mardi 19 avril.

Les deux plus jeunes enfants ont intégré l'école Les flobarts.

Nous ne doutons pas que les Audressellois y seront sensibles et s'associeront pleinement à ce geste en réservant un bon accueil à cette famille.



SOLIDARITÉ UKRAINE



C1 : Administration - Fonctionnement mairie – Communication

Election présidentielle 2022 à AUDRESSELLES

1^{er} tour

Candidat	% des voix	Voix
Marine Le Pen	34,00%	154
Emmanuel Macron	27,15%	123
Jean-Luc Mélenchon	13,25%	60
Eric Zemmour	9,27%	42
Valérie Pécresse	3,75%	17
Yannick Jadot	3,53%	16
Jean Lassalle	3,09%	14
Fabien Roussel	2,65%	12
Nicolas Dupont-Aignan	1,77%	8
Anne Hidalgo	0,68%	4
Philippe Poutou	0,66%	3
Nathalie Arthaud	0,00%	0

Participation au scrutin	Audresselles
Taux de participation	70,40%
Taux d'abstention	29,60%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	0,44%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	0,87%
Nombre de votants	499

2^{ème} tour

Candidat	% des voix	Voix
Marine Le Pen	56,84%	266
Emmanuel Macron	43,16%	202

Participation au scrutin	Audresselles
Taux de participation	75,50%
Taux d'abstention	24,50%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	4,26%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	0,81%
Nombre de votants	493

La mairie fait peau neuve



Bientôt une cour en macadam



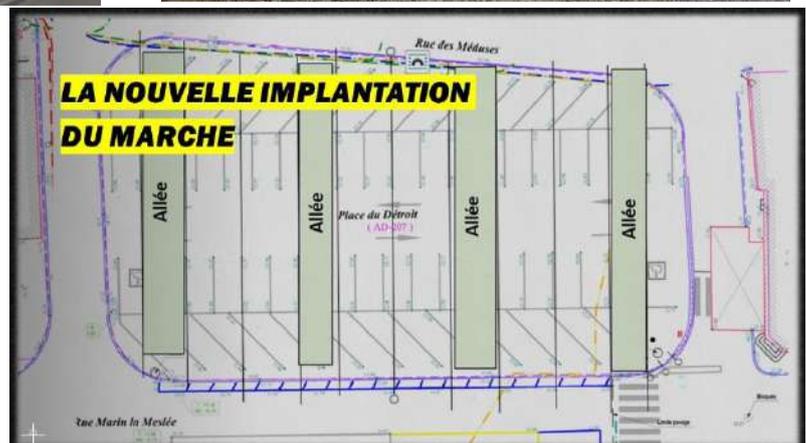
Marché du lundi

Comme cela avait été annoncé, l'implantation de notre marché hebdomadaire a été repensée.

Il se concentrera sur la place du Déroit. Les exposants seront alignés sur plusieurs rangées dans le sens travers de la place.

Des allées sécurisées sont prévues pour une circulation piétonne.

Nous rappelons, au passage, l'interdiction de stationner rue Marin la Meslée et Place du Déroit tous les lundis de 6h à 13h.



C2 : Finance/budgets, appels d'offres

Budget :

Voilà, le 4 avril dernier les budgets et les taxes ont été votés.

Les comptes du budget principal Municipal montre une trésorerie très positive liée essentiellement aux transferts de charges avec effet rétroactif sur quatre années. Cette situation nous a permis de reprendre les investissements sur la commune.

Un redressement spectaculaire des comptes de la commune !

En mai 2020, lorsque la nouvelle équipe municipale a pris en charge la gestion financière de la commune, elle a hérité d'une situation désastreuse, conséquence de multiples négligences de gestion administrative.

Ces erreurs de gestion sont mentionnées explicitement dans le rapport de la Chambre régionale des comptes.

Les Non-déclarations auprès de l'Urssaf de 2015 à 2020 entraînaient des majorations et des pénalités évaluées à environ 212 000 € pour la commune et le camping et les Non-déclarations de la TVA pour le camping étaient évaluées à près de 67 000 €.

Depuis, d'autres anomalies de gestion ont été découvertes telles que l'absence de déclaration des emplois aidés, la non-déclarations aux caisses de retraites...

Tout cela faisant évoluer à un niveau insupportable **le montant des pénalités de la commune à plus de 400 000 €**

Et pourtant, toutes ces négligences avaient fait l'objet de rappels à l'ordre de la part de ces organismes sociaux suivis de condamnations en 2017 sans susciter aucune réaction ou initiative de la part de notre commune.

Cette situation était d'autant plus préoccupante que ces dettes accumulées au fil des années devaient être remboursées, ce qui allait de nouveau justifier l'intervention de la Chambre régionale des Comptes **avec le risque réel de voir de nouveau les impôts locaux augmenter comme cela a été le cas en 2018 afin d'éponger le déficit du budget de fonctionnement de la commune.**

Un travail considérable a été mené par le nouveau secrétariat de la commune, dès septembre 2020 pour rétablir des relations normales, retrouver toutes les pièces administratives, relancer les bonnes procédures, clarifier, normaliser ces différentes situations auprès des différents organismes sociaux, auprès du Centre de Gestion 62, auprès des services préfectoraux ...

De multiples démarches, courriers et rendez-vous ont été entrepris dès la fin 2020 pour rétablir un climat de confiance et retrouver de la crédibilité auprès de tous les partenaires qui gravitent autour de la commune.

Tous nos efforts, tous nos recours viennent d'être couronnés de succès : **l'Urssaf nous a notifié par un courrier du 23 mars 2022 de son accord de remise pour la totalité des dettes.**

Notre TVA est déclarée régulièrement maintenant. Nous récupérons les TVA des factures du camping et même celles des factures d'investissement du budget principal (FCTVA).

Ouf ! Pas d'augmentation d'impôts locaux cette année grâce au travail collectif !

Fort d'une situation redevenue saine, la commune est aujourd'hui en mesure de se projeter vers l'avenir. Nous pouvons désormais consacrer nos énergies à la remise à niveau de nos équipements. C'est le sens de notre orientation budgétaire pour l'année 2022.

La municipalité a donc voté le 4 avril un Budget Primitif très orienté sur les investissements .

Notre Capacité d'Auto-Financement (CAF) et notre capacité à rembourser la dette, nous autorise un emprunt prudent de 1 000 000€.

Nous attendons également, sur chaque dossier d'investissement des subventions.

Nous sommes engagés pour 2022/2023 sur 5 dossiers importants pour la commune :

- La rénovation-extension de l'école
- La rénovation de l'éclairage public
- La préemption de la propriété Harduin pour la construction de logements de résidents en centre village.
- Un nouveau City stade.
- Pour le camping, cet automne, démarrera la rénovation du bâtiment WC.

Je détaillerai les montages financiers de tous ces dossiers dans les prochains bulletins. Sachez que, dans tous les cas, un maximum d'aides est recherché et conditionne la réalisation.

Enfin, la part communale des taxes locales reste identique aux années précédentes.

Les documents budgétaires sont publics et peuvent être consultés sur demande en mairie.

Le maire Antoine BENOIT

C4 : Urbanisme

Pourquoi pas une résidence intergénérationnelle au 202 Rue Edouard Quenu ?

La commune d'Audresselles a fait usage de son droit de préemption en faveur d'une parcelle de 1 360 m² rue Edouard Quenu. L'objectif est d'y développer une opération sociale intergénérationnelle composée de logements pour personnes âgées et de logements pour des familles.

Ce projet répondrait ainsi à un triple enjeu :

- **développer le logement**
- **maintenir des familles au cœur du village**
- **offrir des logements adaptés aux personnes âgées**

Le projet est de déconstruire les bâtiments existants, trop vétustes et difficilement requalifiables pour construire de nouveaux programmes répondant aux normes actuelles.

- Le long de la rue Quenu, l'ambition pourrait être de développer un programme de logements groupés destinés prioritairement aux personnes âgées.
- Le long de l'impasse Jean Bart, il pourrait être envisagé de construire 4 maisons mitoyennes exposées plein sud. Ces habitations visent plutôt un public familial.
- L'accès à la résidence se ferait depuis la rue Quenu par un porche.



La municipalité se réjouit à l'annonce des travaux à venir dans la cité Jules Buzelin.

Au programme :

- Ravalement de façades
- Remplacement et isolation des toitures
- Remplacement des descentes d'eau pluviale
- Remplacement des menuiseries portes d'entrée, portes de garage, boîtes aux lettres
- Pose d'isolation thermique extérieure sur les pignons les plus exposés.



Audressellois devenez VOISINS VIGILANTS !

Les Voisins Vigilants et Solidaires veilleront ensemble sur leur quartier, mais ils veilleront aussi les uns sur les autres et se retrouveront autour de valeurs : partage, entraide, convivialité...

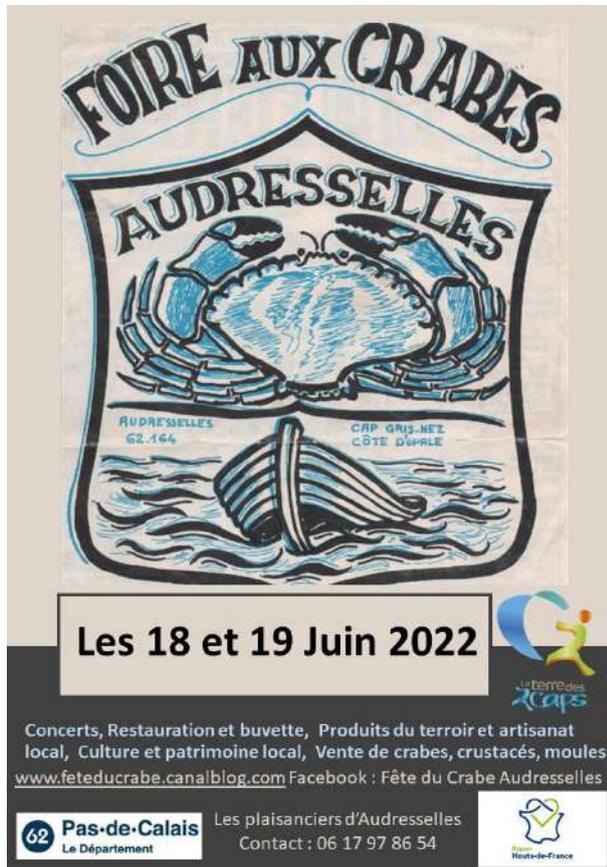


Prenez contact en mairie ou auprès d'un élu pour signifier votre volonté de devenir Audressellois voisin vigilant.

C5 : Aménagement, Voierie, Sécurité



Agenda



Les 18 et 19 Juin 2022

Concerts, Restauration et buvette, Produits du terroir et artisanat local, Culture et patrimoine local, Vente de crabes, crustacés, moules
www.feteducrabe.canalblog.com Facebook : Fête du Crabe Audresselles

Pas-de-Calais Le Département
Les plaisanciers d'Audresselles
Contact : 06 17 97 86 54



CONCOURS DE PÉTANQUE
à Audresselles
ORGANISÉ PAR LE CAA

SAMEDI 11 JUIN
JEUDI 7 JUILLET
SAMEDI 13 AOÛT

5€
l'inscription

TRES BEAUX LOTS!

INSCRIPTION ET PAIEMENT
AU 0633667853

**SUIVI D'UNE AMBIANCE MUSICALE
JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT AVEC
SANDWICHS, CROQUES, BIÈRES ET APÉRO.**

AUDRESSELLES

Le programme des festivités
du 14 Juillet 2022

Défilé, cérémonie, vin d'honneur.

- 11H30 défilé de la lyre marquisienne.
- 12H cérémonie au monument aux morts.
- 12H30 pot de l'amitié place du monument aux morts.

Animations pour les enfants

Dès 14h sur la place verte : Jeux, animations, structures gonflables.



Concerts sur la place du Déroit

Spectacles, chansons françaises

L'association Les margats d'Audresselles organisera

- ▶ À 15H son concours de pétanque Inscription sur place dès 14H30.
- À 17H son tournoi de Foot. Rendez-vous au city ! Inscription sur place dès 16H.

A 23H le feu d'artifice

Rendez-vous sur la plage !

14, 15 et 16 juillet de 9h à 12H et de 14H à 18H

Exposition « **Droit de la mer** » : œuvres de Mr Rémi Guerrin, salle du conseil à la mairie d'Audresselles.

Autres dates :

15 Août : défilé de bateaux et bénédiction de la mer

Pour les audressellois, retenez déjà les dates suivantes :

Dimanche 27 novembre : repas des aînés

Mercredi 21 décembre : distribution du colis de Noël

C7 : Ecole, Education, Social, santé

L'école Les Flobarts

Une réunion avec les parents d'élève, l'équipe enseignante a eu lieu le jeudi 24 mars à 16h45 pour présenter le projet de rénovation-construction de l'école et, pour discuter des futures modalités de scolarisation.

Mr Benoit, a réaffirmé lors de cette réunion la volonté forte de la commune de garder une école à Audresselles, d'autant qu'un projet de rénovation/construction est en cours.

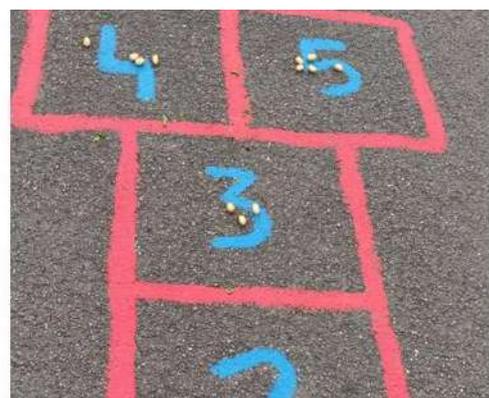
Pour la rentrée scolaire 2022-2023, 2 classes seront présentes à Audresselles : 1 classe de 14 élèves TPS-PS-MS-GS-CP, et une classe de 18 élèves CE1-CE2-CM1-CM2



Pensez à inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire !

Pour ce faire, rendez-vous en mairie avec :

- votre livret de famille
- le carnet de santé
- un justificatif de domicile.



La chasse aux oeufs
à l'école a été un
franc succès !



Santé

Mutuelle de santé communale – Convention de partenariat avec la Complémentaire santé Mutualia.

Le village d'Audresselles souhaite s'engager dans une démarche utile et solidaire dont l'objectif est de favoriser l'accès aux soins pour tous, via la mise en place d'une mutuelle de santé communale.

L'idée est de mutualiser les moyens pour faire baisser les coûts suivant le principe des groupements d'achats.

La commune d'Ambleteuse est également associée à ce principe.

Il est très important de rappeler que cette démarche n'engendre aucun coût pour la commune qui ne joue qu'un rôle d'initiateur dans la mise en place de la mutuelle communale puisqu'elle n'intervient pas dans les contrats signés entre la mutuelle et les administrés.

L'adhésion est une démarche volontaire et personnelle des administrés. Les adhérents traitent directement avec le partenaire santé.

Leur offre est adaptée aux besoins de chacun, via différents tarifs et niveaux de garanties afin que chacun puisse bénéficier d'une couverture santé adaptée à sa situation.

Celle-ci est donc ouverte aux Audressellois, sans conditions de ressources, qui souhaiteraient y adhérer et bénéficier d'une couverture santé collective à tarif préférentiel.

La souscription d'un contrat ne nécessite de répondre à aucun questionnaire de santé, sachez également qu'aucune condition d'âge n'est requise.

Ce dispositif pourra devenir effectif dès qu'une délibération aura été prise par le conseil Municipal très probablement à la prochaine réunion du lundi 2 mai.



Informations à suivre.....

Covid-19 Faites-vous tester à Audresselles

La réalisation de tests PCR et antigénique est possible à Audresselles au cabinet d'infirmières.

Sandra GALLIER Téléphone : 06 45 90 40 54.

Place du Détroit, 62164 Audresselles

- Le vendredi 25 mars à 14h, une formation aux premiers secours, une initiation à l'utilisation d'un défibrillateur a été faite aux commerçants du village, au personnel communal, du camping.



à refaire !!!



La Chronique souvenir de Mr Leunens :



Il y a des évènements qui n'ont pas leur place dans les livres d'histoire, mais qui comptent néanmoins dans la mémoire d'un village.

En 1973, j'ai découvert avec étonnement que mes élèves n'avaient jamais eu le moindre contact avec un arbre. J'entends un vrai arbre avec un beau tronc et une large ramure, pas comme à Audresselles, un "trouftier" battu par le vent.

Au cours d'une réunion à Marquise, j'en parlai avec mon collègue et ami Jean MIONNET, maire de Belle et Houllefort.

"M. LEUNENS, j'ai la solution, vos protégés découvriront la vraie campagne dans mon village".

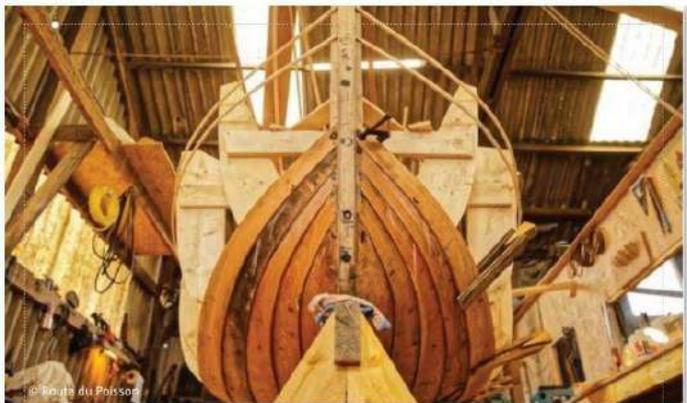
Nous avons été accueillis par M. et Mme DELOBEL au moulin à eau de Belle. Partie en camping, partie dans leur domaine, les douze élèves ont eu début juillet, une semaine inoubliable de vacances vertes. Les poneys, la basse-cour, l'élevage de visons, la centrale électrique, tout était matière à découvertes.

Une excursion en forêt de Desvres a permis d'observer de près les arbres, comme en témoigne cette photo.



1^{ère} photo : de gauche à droite : Bruno BAILLY, Didier BOUSSEMAERE, Jean-Michel PENEL, Corinne TERNISIEN, Frédérique BIGOURD. 2^{ème} photo : Concert improvisé dans la cour du moulin.

Monsieur Daniel Leunens : maire d'audresselles de mars 1971 à mars 1975, ancien instituteur à Audresselles et historien de notre beau village.



ATELIER DU FLOBART

Charpente navale & menuiserie bois

Construction, entretien, restauration et aménagement
Bateau bois, polyester et contreplaqué époxy
Mât, espars, aviron et pièces de gréement

atelierduflobart@gmail.com / 06.63.12.82.62
Chemin départementale 940 - AUDRESSELLES 62164

« Passionné depuis mon enfance par tout ce qui touche le bois, le milieu marin et les bateaux, je n'envisage pas l'avenir sans un bateau en bois et la mer à portée de main ! »

Construction neuve :
Construction traditionnelle de flobart en bois inspiré des bateaux des années 1940
Un bateau sûr et confortable à la navigation, il est échouable facilement grâce à son fond plat et sa construction à clin

Caractéristiques :

- Longueur hors tout : 9,00 m
- Longueur de coque : 4,00 m
- Largeur : 2,00 m
- Tirant d'eau : 0,40 m / 150 m
- Gréement « Bourcet Malot » (Laugre)
- Surface de voilure : 15 m²
- Coque à clin en chêne et mélèze

Entretien / Restauration :

Je suis à votre écoute pour l'accompagnement et la réalisation de vos projets, que se soit sur des bateaux en bois ou en polyester, la restauration, l'agencement, l'adaptation de gréement, voilerie et bien plus...

atelierduflobart@gmail.com / 06.63.12.82.62

Construction Franc-bord // Construction Clin // CP Epoxy // Mât-Espars // Aviron-Pagaie // Vieux gréement // Voilier classique // Voilerie traditionnelle // Et plus...

CONTACTS & ADRESSES

*** BAZINGREN**
51 Impasse de la mairie
grenierenchante@yahoo.fr
+33 3 21 10 68 12

*** MARQUISE**
14 rue Nationale
bibliotheque-marquise@wanadoo.fr
+33 3 21 92 35 67

*** SAINT-INGLEVERT**
Route des Caps
commune-de-saint-inglevert@orange.fr
+33 3 21 92 45 15

*** LANDRETHUN-LE-NORD**
Rue des montagues
landrethun.bibliotheque@orange.fr
+33 3 21 10 65 31

BIBLIO2CAPS@TERREDES2CAPS.COM
+33 3 21 87 57 57

RETROUVEZ LES HORAIRES, LES FERMETURES EXCEPTIONNELLES ET LES ACTUALITES DES BIBLIOTHEQUES SUR WWW.BIBLIO2CAPS.FR

RETROUVEZ NOUS SUR

*** FERQUES**
2 rue Elisée Clais
bibliotheque.ferques@orange.fr
+33 3 21 92 17 30

*** RINXENT**
20 rue Jules Guesde
bibliotheque@ville-rinxent.fr
+33 9 63 60 47 16

*** WIERRE-EFFROY**
La Place
biblio-wierreeffroy@orange.fr
+33 3 91 21 50 63

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS
Le Carbo - 62250 Marquise
+33 3 21 87 57 57
www.terredes2caps.fr

Pas-de-Calais Département

BIBLIO2CAPS, LE RÉSEAU DES BIBLIOTHEQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

LE GUIDE DU LECTEUR

C8 : Environnement et propreté

La défense est dans les buttes

Depuis 25 ans au moins, une butte de silex ronds protège la base des perrés de notre plage. Cette butte si désagréable pour nos pieds et les roues des tracteurs est bénéfique pour protéger les maisons des assauts de la mer. Les cailloux, toujours très hauts en haut de plage masquent parfois la moitié des ouvrages, les anciens le savent bien.

Malgré les apparences, cette butte régresse. Notre épave réapparue de façon permanente depuis 3 ans démontre le phénomène.

Les journées de tempête de février ont mis à jour des parties de perrés qui nous étaient cachées depuis longtemps. Les photos parlent d'elles même ...

Janvier 2022



Février 2022



Ci-contre une photo de la fin des années 80 qui montre bien l'amplitude possible de nos sédiments, à l'époque, surtout du sable. A gauche de la photo, le petit trait rouge montre bien le niveau actuel (2022) des cailloux.

Je ne suis ni géologue ni ingénieur, je n'irai pas plus loin dans mon analyse. Les perrés doivent être surveillés et entretenus, c'est certain. Avec ou sans la butte de silex...

Amicalement – Le Maire – Antoine BENOIT



Petit rappel à propos du ramassage des déchets verts

La sortie des végétaux sur la voie publique ne doit pas se faire avant la veille du ramassage. Les branchages doivent être composés en fagots, les sacs ne doivent pas dépasser 10 kg. Merci.

Etat civil

Ils se sont pacsés :



Betty Baillet
et Julien Trochon

Ils nous ont quittés :

04/03 : M. Evrard Louise

19/04 : Mr Toneguzzo Denis

Mairie d'Audresselles

Rue Pierre et Marie Curie
62164 AUDRESSELLES

Tél : 33 (0)3.21.32.96.81 –

email : audres.com@wanadoo.fr

site : www.audresselles-mairie.com

L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Toutes les personnes nouvellement arrivées dans la
commune sont invitées à se faire connaître en
Mairie.



Une permanence des élus est assurée tous les
samedis de 10h à 12h

Le Maire reçoit, sur rendez-vous, du lundi au
vendredi.

Recevez l'actualité d'Audresselles en temps réel sur votre téléphone

**Ma mairie
en poche.**

Pensez à télécharger l'application sur
vos portables pour recevoir les infos
en temps réel.



Ma mairie ☺
en poche .

Offrez à vos habitants une
application mobile vraiment
utile !



Informations pratiques

La Déchèterie intercommunale

Lundi, Mardi, Mercredi de 7h30 à 13h45

- Jeudi de 13h00 à 19h15
- Vendredi de 13h00 à 19h15 sans rendez-vous
- Samedi 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Fermée les dimanches et jours fériés.



L'accès à la prise de rendez-vous en ligne est temporairement suspendu

La communauté de communes de La terre des 2 caps rencontre d'importantes difficultés avec le prestataire en charge du déploiement des modalités d'accès par badge à la déchèterie intercommunale.

Par conséquent, dans l'attente de la mise en place d'une solution en adéquation technique avec nos besoins, le Président, en concertation avec la commission ad hoc, a décidé :

- De laisser les barrières ouvertes sur le site de la déchèterie,
- De suspendre la prise de rendez-vous en ligne,
- D'interrompre les démarches de demande de badge en ligne ou en physique

La Terre des 2 caps au plus proche de vous !

La Structure d'Accueil et d'Accompagnement du Public de La terre des 2 caps a ouvert ses portes lundi 15 novembre 2021 à Marquise (en face de l'hôtel communautaire).

Accédez en un seul lieu aux informations et services dont vous avez besoin !

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous souhaitez être accompagné pour constituer un dossier administratif ? Ce service gratuit, au plus proche de vous, vous accompagne dans vos démarches administratives papiers ou dématérialisées de la vie quotidienne !

Contactez l'équipe pour plus de renseignements

☎ 03 91 18 20 00 ✉ espace.services@terredes2caps.com



Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps

Avenue de Beaupré "Le Cardo"
62250 Marquise

Accueil physique du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h15.
ou par téléphone au 03.21.87.57.57.

Des permanences seront assurées pour certains services sur rendez-vous uniquement et avec port du masque:

- Aménagement : le jeudi matin
- Eau et Assainissement : le mardi matin
- Développement : le lundi après-midi
- Autorisation du Droit des Sols : mardi après-midi

COLONNE D'APPORT VOLONTAIRE BLEUE



LES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE pour le papiers et les cartons sont disponibles sur le territoire et à la déchèterie. Les communes d'Amblèteuse, Audresselles, Audinghen, Tardinghen et Wissant seront munies de ce dispositif courant 2022. **Je mets : magazines, livres, cahiers, catalogues, papiers et feuilles, enveloppes, cartons propres, cartonnets d'emballage.**



Prochain ramassage des encombrants à AUDRESSELLES

Jeudi 22 septembre 2022

Pour vous inscrire contactez le 03 21 87 57 57

Pensez à indiquer la nature de vos encombrants

Le calendrier de collecte des déchets

COMMUNE D'AUDRESSELLES

● emballages recyclables ■ ordures ménagères 🗑️ encombrants

AVRIL			MAY			JUIN		
1	VEN		19	1	DIM	1	MEJ	
2	SAM		2	LUN	■	2	JEU	
3	DIM		3	MAR		3	VEN	
4	LUN	■	4	MEJ		4	SAM	
5	MAR		5	JEU		5	DIM	
6	MEJ		6	VEN		6	LUN	
7	JEU		7	SAM		7	MAR	■
8	VEN		8	DIM		8	MEJ	🗑️
9	SAM		9	LUN	■	9	JEU	
10	DIM		10	MAR	🗑️	10	VEN	
11	LUN	■	11	MEJ		11	SAM	
12	MAR	🗑️	12	JEU		12	DIM	
13	MEJ		13	VEN		13	LUN	■
14	JEU		14	SAM		14	MAR	
15	VEN		15	DIM		15	MEJ	
16	SAM		16	LUN	■	16	JEU	
17	DIM		17	MAR		17	VEN	
18	LUN		18	MEJ		18	SAM	
19	MAR	■	19	JEU		19	DIM	
20	MEJ		20	VEN		20	LUN	■
21	JEU		21	SAM		21	MAR	🗑️
22	VEN		22	DIM		22	MEJ	
23	SAM		23	LUN	■	23	JEU	
24	DIM		24	MAR	🗑️	24	VEN	
25	LUN	■	25	JEU		25	SAM	
26	MAR	🗑️	26	VEN		26	DIM	
27	MEJ		27	SAM		27	LUN	■
28	JEU		28	DIM		28	MAR	
29	VEN		29	LUN	■	29	MEJ	
30	SAM		30	MAR	■	30	JEU	
			31	MEJ				

Crados !



Cette photo parle d'elle-même...

Le dépôt d'encombrants est interdit sur le domaine public y compris à proximité des containers. Il est puni par la loi.

Le ramassage de ces déchets sauvages a un coût !

Pendant que nos agents communaux se consacrent à ces nettoyages, d'autres tâches utiles à tous attendent !

Les impôts des audressellois servent à payer le manque de civisme de quelques-uns.

C'est regrettable !

Il est bon de rappeler que la déchèterie est gratuite pour les particuliers. Merci de vos efforts pour porter vos encombrants à Marquise. Les élus

Prochain numéro prévu : juillet 2022